

Championnats Régionaux Jeunes Féminines

U13F – U15F – U18F

RÈGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS 2023-2024

PRÉAMBULE

- 1. Pour tous les points non repris dans les règlements sportifs particuliers et dans les règlements sportifs généraux de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball (LRGEB), les règlements fédéraux s'appliquent à toutes les compétitions organisées par la LRGEB.**
- 2. Les championnats Régionaux Jeunes sont ouverts aux associations affiliées à la FFBB à jour avec les trésoreries départementales, régionales et/ou fédérale dans les délais prévus. Pour la non-observation de ces obligations, les sanctions pourront aller de l'exclusion du championnat en début ou milieu de saison jusqu'au déclassé de l'association sportive fautive à la dernière place du championnat.**
- 3. Dans ses championnats, la LRGEB se réserve le droit de refuser l'inscription ou de disqualifier une association non en règle.**

Article 1 - Généralités

La LRGEB organise des championnats régionaux Jeunes ouverts aux catégories U13F, U15F & U18F.

Article 2 - Associations sportives qualifiées pour la saison N.

Les équipes désirant participer aux championnats régionaux jeunes déposeront une demande de candidature, selon les critères fixés par le Directeur Technique Régional et à une date fixée par la Commission Sportive 5x5, au plus tard avant le 15 octobre de la saison en cours.

La Commission Sportive Régionale étudiera ces demandes de candidature et informera les équipes retenues avant le 1^{er} novembre de la saison N.

Participeront au championnat Ligue Grand Est de Basketball, les équipes dont les candidatures ont été retenues par la Commission Sportive 5x5, au maximum 36 équipes par catégorie.

En cas de poule incomplète ou de désistement d'une équipe, avant ou après la parution des calendriers et avant le début du championnat, la Commission Sportive 5x5 se réserve la possibilité de compléter une poule par une équipe repêchée ou engagée tardivement.

Article 3 – Système de l'épreuve

Les championnats Régionaux Jeunes Féminins se joueront en 2 phases, pour déterminer les classements définitifs et les champions de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball pour la saison en cours.

GÉNÉRALITES	En cas de modification du nombre d'équipes engagées, la Commission Sportive 5x5 pourra proposer d'autres types de formules mixtes permettant le bon déroulement du championnat.
U13F	Pour la composition des poules, il ne sera plus tenu compte des secteurs. Les poules pourront être composées d'équipes issues de secteurs différents. La composition des poules ne peut donner lieu à contestation.
U15F	
U18F	

	Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Régionale 5x5 (Covid, météo, etc., par exemple).
PHASE 1 U13F U15F U18F	<p>Toutes les équipes engagées sont regroupées dans quatre poules de 3 ou 4 équipes.</p> <p>Les équipes disputeront un championnat (Phase 1) en rencontres ALLER et RETOUR, à l'issue duquel un classement est établi.</p> <p>Chaque équipe disputera 4 à 6 rencontres.</p> <p>La Phase 1 débutera le 11 novembre 2023 et se terminera avant le 18 décembre 2023.</p>

Article 4 – Qualifications pour la phase 2

Qualifications Phase 2 U13F–U15F	<p>Les équipes finissant aux 2 premières places des poules A à D sont qualifiées pour la poule ÉLITE de la Phase 2.</p> <p>Les équipes finissant aux places 3 et 4 des poules A à D sont qualifiées pour la poule HONNEUR de la phase 2.</p>
Qualifications Phase 2 U18F	<p>Les équipes finissant à la première place des poules A à E et l'équipe finissant meilleur deuxième des poules A à E, selon la méthode du RANKING sont qualifiées pour la poule ÉLITE de la Phase 2.</p> <p>Les autres équipes finissant aux places 2 et les deux équipes finissant meilleur 3^{ème} des poules A à E sont qualifiées pour la poule EXCELLENCE de la phase 2.</p> <p>Les autres équipes finissant aux places 3 et 4 des poules A à E sont qualifiées pour la poule HONNEUR de la Phase 2.</p>

Article 5 – Phase 2 et Titre de Champion de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball

Phase 2 Et Titre de Champion U13F–U15F 1 poule ÉLITE 8 équipes 1 poule HONNEUR 6 équipes	<p>Poule ÉLITE. Les équipes disputent un championnat (Phase 2) en rencontres ALLER et RETOUR à l'issue duquel un classement est établi.</p> <p>Les équipes qui se sont rencontrées en Phase 1 NE se rencontrent PAS en Phase 2. Les résultats de la Phase 1 sont pris en compte pour l'établissement du classement de la Phase 2 Poule Élite.</p> <p>L'équipe finissant à la première place de la poule ÉLITE de la Phase 2 est déclarée championne de la Ligue Grand EST de sa catégorie pour la saison N.</p> <p>Poule HONNEUR Les équipes disputent un championnat (Phase 2) en rencontres ALLER et RETOUR à l'issue duquel un classement est établi.</p> <p>Toutes les équipes se rencontrent. Les résultats de la Phase 1 NE sont PAS pris en compte pour l'établissement du classement de la Phase 2 Poule HONNEUR.</p>
---	--

<p>Phase 2 Et Titre de Champion</p> <p>U18F</p> <p>1 poule ELITE 1 EXCELLENCE 1 HONNEUR de 6 équipes</p>	<p>Poule ÉLITE – EXCELLENCE & HONNEUR Les équipes disputent un championnat (Phase 2) en rencontres ALLER et RETOUR à l'issue duquel un classement est établi.</p> <p>Toutes les équipes se rencontrent. Les résultats de la Phase 1 NE sont PAS pris en compte pour l'établissement du classement de la Phase 2 Poule ÉLITE.</p> <p>L'équipe finissant à la première place de la poule ÉLITE de la Phase 2 est déclarée championne de la Ligue Grand EST de sa catégorie pour la saison N.</p>
--	---

Article 6 – Rencontres et règles de participation

HORAIRE OFFICIEL	<p>U13F : Samedi à 14h30 U15F : Samedi à 16h00 U18F : Samedi à 17h30</p>
LIMITES HORAIRES	<p>Le samedi : Pas de rencontre avant 14h00 et après 20h00 ; Le dimanche ou jour férié : Pas de rencontre avant 10h00 et après 17h30 ; En semaine : Pas de rencontre avant 18h00 et après 20h00 ; Saisie obligatoire d'une dérogation pour jouer en semaine ou le dimanche à 10h00.</p>
TEMPS DE JEU	<p>U13F : 4 x 8 min / Intervalle entre les quart-temps de 2 min et mi-temps de 10 min 1 SEULE Prolongation de 3 min puis épreuve de lancer-francs.</p> <p>U15F : 4 x 10min / Intervalle entre les quart-temps de 2min et mi-temps de 10 min 1 ou 2 Prolongations de 5min puis épreuve de lancer-francs.</p> <p>U18F : 4 x 10min / Intervalle entre les quart-temps de 2min et mi-temps de 10 min Autant de Prolongations nécessaires de 5min pour désigner un vainqueur.</p>
ÉPREUVE DE LANCER-FRANCS <i>(si les deux équipes sont à égalité à la fin de la dernière prolongation autorisée)</i>	<p>Si les deux équipes sont encore à égalité à la fin de la dernière prolongation, des tirs de lancer-francs seront effectués selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chaque entraîneur désignera, parmi les joueurs qui auraient pu participer à une éventuelle poursuite de la rencontre, un joueur chargé de tirer un lancer-franc. Les points marqués par les deux joueurs désignés sont ajoutés à la marque de chaque équipe. ● Si après la première série de lancer-francs, les deux équipes sont encore à égalité, la même procédure sera appliquée, et ceci jusqu'à ce que les deux équipes soient départagées. <p>Un joueur ne pourra tirer un nouveau lancer-franc, que si tous les joueurs de son équipe pouvant encore participer à une éventuelle poursuite de la rencontre, auront tiré, à minima, le même nombre de lancer-francs. Si besoin, chaque équipe, respectera l'ordre initial de passage des tireurs par équipe.</p>
BALLON	U13F – U15F – U18F : Taille 6
FEUILLE	E-Marque V2 obligatoire
SALLE	Obligatoirement classée par la FFBB Ligne à 3 points à 6,75 m (ligne pleine) pour toutes les catégories.

LICENCES AUTORISEES	Type de licence, Couleur	0C, BL	1C 1CAST	2C 2CAST	0CT	0CAST	0CASTCTC
	Nombre maximum	12	5*	5*	5*	9*	9
* Les licences 1C, 2C, 0CT et 0CAST (hors CTC) ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause, dépasser le nombre de CINQ .							
NOMBRE DE JOUUSES AUTORISÉES	Domicile : 12 maximum Extérieur : 12 maximum						
BRÛLAGE ET ÉQUIPES PERSONNALISÉES	Les mêmes règles de brûlage et de personnalisation des équipes s'appliquent pour les championnats de la Ligue Grand Est de Basketball, conformément aux articles des Règlements Sportifs Généraux.						
INTER-ÉQUIPES CTC	Les équipes de Coopération Territoriale de Club « CTC » devront se conformer et respecter les règles de participation spécifiques mises en place pour ce type d'équipe, licences AST, joueurs du club porteur, joueurs brûlés, personnalisations des équipes, etc.						

Article 7 – Obligations sportives

STATUT DE L'ENTRAÎNEUR	Respect du Statut de l'Entraîneur de la Ligue Grand Est de la saison en cours.
-----------------------------------	--

Article 8 : Adaptation réglementaire, le ratio

Si le championnat ne va pas à son terme, le classement sera établi selon les règles du ratio ci-dessous :

1) Définition du ratio

Les règles de calcul du ratio sont un indice de performance issu du rapport entre le nombre de points marqués et le nombre de rencontres comptabilisées en fonction du nombre de rencontres théoriques selon la formule suivante :

Nombre de points	X	Nombre de rencontres théoriques (b)
Nombre de rencontres comptabilisées (a)		

(a) Le nombre de rencontres comptabilisées correspond au nombre de rencontres comptabilisées au classement (jouée, forfait, pénalité, ...).

(b) Le nombre de rencontres théoriques correspond au nombre de rencontres de la phase 1 (ex : 14 si poule de 8 équipes avec matchs Aller/Retour).

A l'issue du calcul du ratio, il n'est pas établi d'arrondi au résultat obtenu. Toutefois, l'affichage retenu est limité à deux décimales maximum (ex : pour 48,5624 l'affichage sera 48,56).

2) Classement

Le classement, pour la saison 2023/2024 d'une division pourra être arrêté dès lors qu'au minimum 50 % des rencontres de la phase 1 sont comptabilisées.

S'il y a moins de 50% de rencontres jouées, une décision administrative fédérale ou régionale sera appliquée.

Article 9 : Acceptation / Imprévu

L'engagement en Championnat Régional Jeunes Grand Est vaut acceptation du présent règlement particulier.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront du ressort du Bureau de la Ligue Grand Est de Basketball sur proposition de la Commission Sportive Régionale 5x5.